

Communauté de Communes du HAUT PAYS BIGOUDEN

**2A Rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
info@cchpb.com**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LE JEUDI 29 JUIN DEUX MILLE VINGT TROIS à dix-huit heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente – rue de Briscoul – 29710 PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN, sur convocation de Josiane KERLOCH, Présidente.

Présents : ALAIN Jacques, ANDRO Dominique, BERRIVIN Annie, BUREL Michel, BUREL Michelle, CARADEC Jean-Louis, CARIOU Jacques, GENTRIC Guénolé, GERBE Alain, JONCOUR Martine, KERDRANVAT Claude, KEREZEON Gilles, KERLOCH Josiane, LE BERRE Hélène, LE BLEIS Jean-François, LE COZ Hervé, LE GOFF Michèle, LE GUELLEC Yves, MARLE Jean-Claude, PEREIRA Sandra, PLOUHINEC Jocelyne, PORS Olivier, RONARC'H Philippe, STEPHAN Philippe, TANGUY Isabelle, VIVIEN Nelly, YANNIC Jean-Bernard.

Représentés : BERGOUGNOUX Flore (Pouvoir à ALAIN Jacques), CORNEC Paul (Pouvoir à MARLE Jean-Claude), DROGUET Cyril (Pouvoir à PEREIRA Sandra), DUFOUR Marie-Thérèse (Pouvoir à KEREZEON Gilles), PERON Sophie (Pouvoir à LE BERRE Hélène), PICHON Franck (Pouvoir à LE BLEIS Jean-François), RASSENEUR Emmanuelle (Pouvoir à PORS Olivier)

Absente excusée : KERVEVANT Nathalie.

Secrétaire de séance : BERRIVIN Annie

Date de convocation et de transmission : 22 Juin 2023

***Membres en exercice : 35
Présents/représentés : 34
Votants : 34
- dont « pour » : 34
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0***

Objet 2-1 : Commande Publique - Etude d'optimisation du service public de gestion des déchets - Avenant N°1_Société AJBD

Jean-Claude MARLE, Vice-Président délégué, rappelle au Conseil Communautaire qu'au Bureau Communautaire du 6 avril dernier, il a été demandé au cabinet AJBD d'étudier un scénario complémentaire : conserver le mode actuel, en étudiant le regroupement sur un même site, des bacs multi matériaux et OMr, cette organisation faciliterait le tri par un seul déplacement (CF Annexe 2-1).

Rappel du montant initial : 29 550,00 € HT
Montant de l'avenant n°1 : + 3 525,00 € HT (+ 11,93 %)

Nouveau montant du marché : 33 075,00 € HT

Sur proposition de Jean-Claude MARLE, Vice-Président délégué, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve le montant de l'avenant N°1,**
- **Autorise la Présidente à signer l'avenant N°1, passé entre la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden et la Société AJBD.**

La Présidente,



Josiane KERLOCH.

